



RECONNAISSANCE MONALISA

Paris, le 17 janvier 2018

CCAS de Villemoisson-sur-Orge

s'est engagée en signant la charte MONALISA
et a obtenu la reconnaissance MONALISA lors de l'instance du 30/11/2017.

CCAS de Villemoisson-sur-Orge

est donc à ce jour **membre de l'Association.**

Pour l'association MONALISA,
Bertrand OUSSET, Président

LES VALEURS

Les parties prenantes de MONALISA s'accordent autour des valeurs fondamentales communes suivantes :

- La valeur singulière et irremplaçable de chaque personne humaine, quels que soient sa situation, ses origines et son état de santé, invite au respect de son identité et de ses choix.
- L'exercice de l'altérité, l'ouverture aux autres et la rencontre des différences ont une fonction vitale constitutive de l'individu et indispensable à son épanouissement.
- L'altruisme des engagements citoyens pour une société plus fraternelle et solidaire se concrétise par des relations de réciprocité où chacun trouve sa juste place et où les identités et les cultures d'actions collectives sont respectées.
- La recherche de l'intérêt général passe par des solutions qui dépassent les intérêts de chacun et de chaque organisation. Il s'exerce au travers de principes démocratiques et de coopération.

LES FINALITÉS

La mobilisation citoyenne avec et pour les personnes âgées souffrant de solitude doit constituer un catalyseur permettant de renouer les liens de proximité, indispensables à la cohésion sociale. Ses finalités sont de :

- Déployer le bénévolat de type associatif, favoriser l'initiative et faire de la lutte contre l'isolement relationnel des personnes âgées un axe majeur d'implication citoyenne.
- Mettre en cohérence et en convergence les actions menées sur le terrain par les différentes parties prenantes, afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et d'assurer un meilleur maillage territorial.
- Contribuer à la visibilité et à la promotion des actions par la démarche d'adhésion et de reconnaissance MONALISA.

LE PACTE D'ENGAGEMENT

Chacune des parties prenantes s'engage à :

- Respecter les valeurs fondamentales communes et à poursuivre les finalités de MONALISA.
- Participer au soutien et au déploiement d'« équipes citoyennes MONALISA¹ » en respectant leur choix d'appartenance².
- Participer activement aux concertations et aux coopérations entre parties prenantes de MONALISA à un ou plusieurs niveaux (local, départemental, national).
- Contribuer à la mobilisation en apportant des ressources (temps, compétences, moyens financiers, mises à disposition, appuis salariés, etc.).

1 Une « équipe citoyenne MONALISA » est une équipe de bénévoles, signataire de la Charte de l'équipe citoyenne MONALISA. Elle peut appartenir à une structure existante sans but lucratif (association, établissement public ou collectivité territoriale) ou se constituer en association nouvelle.

2 L'initiative citoyenne est issue de toute la diversité des citoyens et des opérateurs existant (et à venir), elle est accueillie dans le respect des identités, cultures et choix d'obédience de chacune des équipes. Lorsque des « groupes émergents » deviennent des équipes, celles qui le désirent peuvent demander à être affiliées à une association ou une structure existante ou devenir association indépendante.